



Travaux importants sur nos routes en 2018-2019

Billet de la Syndique

Vitesse de croisière... ...vitesse grand V

Après l'année électorale de 2016 et les changements qu'elle entraîne, la Municipalité a pris ses marques et s'est plongée avec entrain dans la gestion de la commune. En effet, ce n'est pas moins de 18 préavis qui ont été déposés et approuvés par le Conseil communal. L'étroite collaboration avec les membres du législatif permet de tenir des séances constructives dans le respect des opinions de chacun avec pour objectif commun la prospérité de Genolier et le bien-être de ses citoyens.

Si les gros dossiers, comme le Bois de Chênes, le Plan Général d'Affectation ou la Chèverrie

se poursuivent et se poursuivront encore en 2018 et peut-être au-delà, d'autres importants également, entreront dans leur phase de réalisation dès 2018, la réfection des routes par exemple ou la construction d'un local annexe au Gossan qui permettra à la société CAD SA de changer ses chaudières pour accroître ses rendements en palliant ainsi au vieillissement des installations et d'équiper ces dernières de filtres afin de répondre aux nouvelles normes fédérales sur les particules fines.

D'importants projets régionaux, pour lesquels la commune est partie prenante, occupent également la Municipalité, soit directement, soit au travers d'associations intercommunales, je pense en particulier aux construc-

tions en cours et futures pour le groupement scolaire, la 1^{ère} phase du parking de la Givrine, l'exploitation de la nappe souterraine de la Cézille.

L'essentiel du temps consacré par les municipaux est cependant dédié à la gestion quotidienne de nombreux dossiers, comme les constructions individuelles, l'entretien des bâtiments communaux, celui des routes et des espaces verts, les demandes diverses de nos concitoyens...ou les problèmes de voisinage. Nous sommes en cela pleinement aidés et soutenus par des employés motivés et entreprenants que nous remercions.

Florence Rattaz-Sage
Syndique

Bâtiments communaux et constructions



Auberge communale

Nous avons profité du changement de tenancier de l'Auberge communale «Au 3 Tilleuls» à l'automne pour assainir les sols gorgés d'humidité. Ceci nous a amené à remplacer le carrelage du sol du café et des salles d'eaux (WC) du sous-sol. Avec la participation active de l'aubergiste, nous avons également profité de «rajeunir» le bar en lui donnant une certaine profondeur par un éclairage raffiné et des parois habillées de miroirs. Les meubles de cuisine ont été entièrement nettoyés et révisés et le local de préparation et de stockage complètement rafraîchi. Nous avons pu ainsi remettre au nouveau tenancier, M. Felipe Figueiredo, un outil de travail conforme aux lois cantonales et aux aspirations hautement qualitatives du repreneur.

Autres bâtiments communaux

Comme chaque année, le budget communal prévoit divers aménagements, entretiens, rénovations ou remises à niveau de nos bâtiments communaux et du matériel qui leur est attribué. C'est ainsi que la salle communale a été dotée à fin 2017 de nouvelles tables et chaises qui remplaceront le mobilier qui datait de 1977, année de la construction de la salle communale!

Pour 2018, nous prévoyons la réfection des plinthes de tous les

locaux du restaurant scolaire, de la cuisine et de la salle Degal, car celles posées à l'origine se désintègrent à grande vitesse.

...et à plus long terme

L'étude pour le réaménagement du périmètre autour du parking de la Brégentenaz, comprenant la «Prairie du 1^{er} août», la place des fêtes (tente communale), la «Maison Seemann», la caserne et tout le complexe scolaire est quelque peu mise en veille sans pour autant être abandonnée. Dans cette réflexion, la réaffectation du Collège 1912 en centre administratif communal est de plus en plus envisagée.

Constructions privées

L'importante augmentation des permis de construire constatée en 2017 devrait quelque peu régresser en 2018, principalement en raison de la diminution des terrains disponibles pour la construction sur le territoire communal et du dézonage rendu de plus en plus difficile par la LAT (Loi sur l'Aménagement du Territoire) dont le règlement d'application pourrait entrer en vigueur au printemps de cette année.

Dans le cadre de notre mandat, nous étudions toutes les demandes de permis de construire en collaboration avec le Service Technique Intercommunal (STI) et si nécessaire avec les Services cantonaux. Nous rencontrons les propriétaires et architectes afin de

répondre à leurs questions ou remarques liées au respect de notre règlement communal. Nous nous déplaçons régulièrement avec les responsables du STI sur le terrain pour vérifier la conformité des constructions et pour délivrer les permis d'habiter. Nous constatons un nombre croissant de litiges subordonnés à l'interprétation parfois fantasmagorique des règlements. Le permis d'habiter peut ainsi être refusé et n'être délivré qu'après mise en conformité des parties concernées.

Rappel: le diagnostic amiante

La Municipalité rappelle qu'un diagnostic amiante est exigé pour toute transformation ou démolition de bâtiment dont la construction est antérieure à 1991 selon l'article 103a. Les contrevenants peuvent être poursuivis (art 130LATC).

La Chèvrerie

Sur la commune d'Arzier-Le-Muids, en dessous de la Fréterette, au lieu-dit la Chèvrerie, la commune de Genolier avait créé en 1966 un lotissement de onze parcelles et concédé des droits de superficie pour une durée de cinquante ans, soit jusqu'en avril 2016.

En 2009, puis en 2010, la Municipalité avait proposé aux superficiers la possibilité d'acheter le

terrain sur lequel était construit leur chalet. A l'échéance du contrat, trois propriétaires avaient acquis leur parcelle respective. Pour les huit restants, après estimations remises par les experts des deux parties, le Président du Tribunal, par sa sentence du 8 juin 2016, a fixé le prix définitif de chaque construction. Ainsi, après paiements, la commune était propriétaire non seulement des terrains mais des constructions.

Un acquéreur a signé à l'automne 2017 une promesse de vente-achat dont la signature de l'acte de vente définitif est prévue pour le printemps de cette année. Cette transaction pour un montant de CHF 830'000.- a été acceptée par le Conseil communal dans sa séance du 14 décembre 2017.

Plusieurs acheteurs potentiels se sont manifestés ces derniers temps, ce qui nous laisse penser que la majorité des chalets restants pourraient être vendus d'ici fin 2018. Ce qui correspond à la volonté de la Municipalité de se départir de ses propriétés situées hors du territoire communal, et d'utiliser en temps opportun les liquidités à disposition dans le patrimoine communal.

Gérald Girardet
Municipal

Le Chauffage à distance Genolier CAD SA

L'ordonnance fédérale pour la protection de l'air (OPair) impose à Genolier CAD SA de mettre en conformité la filtration des fumées concernant les particules fines. Le double système de filtration prévu nécessite la construction d'un local annexe au bâtiment actuel de la salle communale. Etant donné le soutien cantonal encore en vigueur en 2017, une étude QM bois a été établie pour l'obtention de subventions importantes. Cette étude a conduit à prévoir l'installation d'un double accumulateur d'eau chaude et de deux chaudières de nouvelle génération dans le local actuel. Une rénovation complète de notre chaufferie aura lieu en 2018.

Quelques chiffres:

	2015/2016	2016/2017
Energie «bois»	2'403'720 kWh	2'417'010 kWh
soit une Quantité de plaquettes de	809'410 kg	883'560 kg
Equivalent «mazout» économisé	240'372 kg	241'701 kg]
Energie «mazout»	172'350 kWh	359'120 kWh
soit une Quantité de mazout de	17'235 kg	35'912 kg
Total Energie produite	2'576'070 kWh	2'776'130 kWh

Routes, Alpagnes, Forêts et Protection Civile

Routes

Le préavis pour une demande de crédit de CHF 2'530'000.- pour la réfection générale (entretien) et l'assainissement du bruit de nos cinq axes routiers a été accepté par le Conseil communal. Les travaux devraient commencer au printemps prochain et durer deux ans, voire trois selon la météo. Le crédit accordé comprend également la réfection du chemin du Champ des Pierres et la mise en place d'un trottoir éclairé le long de la route de la Cézille jusqu'à l'entrée du chemin de la Source.

Alpagnes

Après le transfert de 15ha de l'alpage de l'Haut-Mont à la Genolière, nous avons dû mettre en place une mesure temporaire en urgence pour amener de l'eau pour abreuver le bétail qui pâture sur cette surface additionnelle. L'étude pour une amélioration foncière à long terme est en cours.

Hormis l'entretien des clôtures et les coupes sur les pâturages boisés afin de limiter la progression de la forêt, nous avons de nouveau restauré 35m de mur en

pierres sèches avec le soutien du Parc du Jura Vaudois.

Forêts

Nos bûcherons du Groupement forestier La Colline se sont installés dans le nouveau centre de Givrins, un bel ouvrage qui a été récompensé par le label COBS (Certificat d'origine Bois Suisse).

Le prix du bois s'est légèrement amélioré, en particulier pour les gros bois, mais l'activité reste déficitaire. Nos bûcherons font de plus en plus de travaux pour des tiers afin de limiter le déficit.

Protection Civile

La PC régionale a pris possession de sa nouvelle base à la route de l'Etraz, à Prangins. Pour Genolier, ils ont organisé un exercice dans la forêt derrière l'école en nous rénovant le chemin pédestre en engageant une quinzaine d'hommes. D'autre part ils ont aussi participé à un exercice de mise en place d'une conduite d'urgence d'alimentation d'eau depuis La Cézille (commune de Bassins) pour ravitailler la source du Montant en cas d'étiage.

André Darmon, Municipal

Les Finances ...

Il n'y a pas eu de gros investissements en 2017 (solde de la caserne pompiers, finaliser la nouvelle déchèterie avec l'achat des bennes, initiation de deux ventes à la Chèverrie, etc.) et nous avons pu y faire face avec la trésorerie communale sans contracter de nouveaux emprunts! Le dernier emprunt avec taux «ancienne génération» (2008-2018) sera à renouveler l'an prochain. Les acomptes prévisionnels 2018

demandés par l'Etat pour la Péréquation intercommunale et la facture sociale ont malheureusement repris une ascension fulgurante!

Fiscalement parlant, nous sommes sur le point de boucler honorablement cette fin d'année 2017, après l'année exceptionnelle que fut 2016. Néanmoins, sans la confirmation sur plusieurs années consécutives d'une tendance marquée soit positive soit négative, la

Municipalité a décidé pour 2018 de maintenir la pression fiscale au même niveau que les trois dernières années, soit un taux d'imposition à 55 cts (parmi les plus bas)!

Compte déchets: nous constatons que la maîtrise de la couverture financière de ce compte de charges tend vers l'équilibre. Il est financé par la rétrocession de la taxe au sac et par la taxe EM (Equivalent-Ménage). D'autres mesures

sont envisagées en 2018 pour améliorer encore la situation.

Pour rappel, le compte pour l'évacuation et le traitement des eaux usées (EU) est presque autofinancé par la taxe d'épuration (Fr. 1.50/m³ depuis 2016).

Il en est de même pour le compte de l'eau sous pression (ESP), qui est financé par le prix du m³ consommé (Fr. 0.85/m³ inchangé depuis plusieurs années). Ce dernier reste particulièrement bas!

... et les Eaux

Les Règlements sur l'eau

Le vieillissement de nos règlements est inéluctable. Cette année passée a vu la mise en conformité de ceux qui touchent le domaine de l'eau, leur acceptation par le Conseil communal. Il s'agit du Règlement sur la distribution de l'Eau d'une part, et du Règlement sur l'évacuation et l'épuration des Eaux d'autre part.

Le dicastère des Eaux

Lancée en 2013, pour une durée de 3 ans, la grande campagne de changement des compteurs d'eau pour permettre le relevé à distance a connu de nombreux aléas et désagréments dont le coût a été pris en charge par le fournisseur, néanmoins, nous sommes confiants que la campagne de lecture 2018 pourra se dérouler à notre entière satisfaction.

De nouveau exceptionnel le manque de précipitations ces 18 derniers mois: l'alimentation en eau potable, par les sources du Bas des Côtes de notre réservoir communal du même nom, a dû être interrompue pendant presque cinq mois! Même la source du Montant n'a pas pu satisfaire à tous nos besoins. Nous avons dû recourir à un complément d'eau du Lac via la SAPAN pendant plusieurs semaines, comme ce fut le cas en 2011, et en 2016 dans une moindre mesure! Sur le plan statistique, en 2017, il a été pompé au puits d'émergence du Montant et traité pour les trois communes partenaires (Arzier-Le Muids, Gland et Genolier) le volume total de 1'193'344 m³ (1'063'594 m³ en 2016), dont 151'333 m³ (182'733 m³ en 2016) pour Genolier (fontaines



et arrosages inclus). Nos captages aux sources du Bas des Côtes ont permis de fournir 67'405 m³ (44'421 m³ en 2016) d'eau consommée par le réseau communal.

Dans le but d'être pro-actif et de prévenir plutôt que guérir les problèmes sur notre réseau d'évacuation des eaux claires (EC) et usées (EU), nous avons poursuivi la campagne triennale

d'entretien et de curage du réseau communal.

En parallèle, nous avons continué de contrôler et d'analyser le réseau secondaire privé de plusieurs raccords, afin d'informer les propriétaires concernés de l'état de leurs collecteurs. Si leur état est jugé conforme, il leur sera proposé d'en reprendre le contrôle et l'entretien dans le réseau communal. Dans le cas contraire et suivant la gravité de la situation, il leur sera proposé une remise en état sur la base d'un devis que les propriétaires concernés devront assumer, avant la reprise dans le réseau public. Cette démarche volontaire pour les propriétaires pourra prendre plusieurs mois, voire plusieurs années.

Jean Zucchello, Municipal

Domaines – Bois de Chênes – Déchets

Urbanisme et Domaines communaux

LAT (Loi sur l'Aménagement du Territoire)

Le Grand Conseil vaudois finalisera le dossier de la LAT, avec ses lois et ses règlements d'application, au premier trimestre 2018. A Genolier, selon les premières estimations non vérifiées, il semble qu'il sera difficile de poursuivre le développement de la commune hors centre. Par contre, il devrait rester quelques opportunités dans le cœur de localité.

Selon le tableau du Service du développement territorial avec les prévisions pour chaque localité, la population de Genolier pourrait passer de 1890 habitants au 31.12.2015 à 2323 au 31 décembre 2036 (20 ans!). Avec une croissance possible de 0,75% hors centre et de 1,5% dans le cœur de localité. Quelques % ont déjà été utilisés ces deux dernières années.

Quant au projet Morant-Lorraine (proximité de la gare), et la route de contournement prévue simultanément, s'il n'est pas reporté aux calendes grecques, cela devrait prendre encore un certain temps ou un temps certain!

PGA (Plan Général d'Affectation)
La poursuite de ce dossier initié en 2006, qui a fait l'objet de trois préavis au gré des changements de lois successives, est liée à la LAT. Il devrait être réactivé au printemps prochain en même temps que la révision du règlement des constructions. Règlement obsolète qu'il est urgent de revoir pour être adapté aux normes de constructions actuelles.

PPA «A La Joy»

(Clinique de Genolier)

La modification du PPA (Plan partiel d'affectation) susmentionné a été acceptée par le Conseil communal. Le projet prévoit une évolution des besoins de la Clinique concernant des surfaces additionnelles dédiées aux activités ambulatoires, la création d'un centre de physiothérapie,



Ferme du Bois de Chênes

des locaux pour la recherche et une amélioration du confort des patients.

Vente d'une parcelle

Le Conseil communal a accepté la vente d'une parcelle de 943 m² au chemin du Champ-Corboz pour le montant de CHF 471'500.-. Cette surface en zone à bâtir avait la particularité d'être inconstructible par sa forme, et de ne pas avoir les 1000 m² indispensables. Jointe à la parcelle de l'acquéreur, tout devient possible!

Bois de Chênes

Restauration du patrimoine bâti

La fondation et l'architecte ont poursuivi l'étude du projet de restauration douce du bâti, puis ont attribué les mandats principaux aux entreprises de la région. Dans un premier temps, il s'agissait essentiellement de travaux de démontages, de terrassements au rez-de-chaussée, de réalisation de canalisations, d'assainissement des pieds de façades et de la construction du bassin de récolte des eaux usées traitées. Les travaux de restauration des façades et de l'intérieur des bâtiments commenceront au printemps prochain. Les aménagements extérieurs sont prévus au début 2019, pour une inauguration envisagée en mai de la même année...

Classé en note 2 depuis 1961, le Conseil d'Etat a décidé en 2017 une extension de la mesure à tous les bâtiments (intérieur et extérieur) ainsi qu'au jardin historique.

Décision de classement et plan de gestion

En partenariat avec la DGE (Direction générale de l'environnement) et les communes de Coinsins et de Vich, notre commune et la Fondation du Bois de Chênes, discutent du futur du Bois de Chênes et prennent les décisions dans le respect des prérogatives de chacun.

Plan de financement

Sur le budget prévisionnel de 5,335 millions, à fin 2017 près de 90% étaient couverts. Ce qui est beaucoup mais encore insuffisant. Des tractations sont toujours en cours avec des bailleurs de fonds potentiels. L'objectif de la fondation reste de trouver l'entier du financement. La fondation remercie celles et ceux qui ont apporté une contribution

financière ou qui vont le faire prochainement.

CCP Fondation du Bois de Chênes 14-513670-5 IBAN: CH960900 0000 1451 3670 5.

Gestion des déchets

Première année satisfaisante de l'exploitation de la déchèterie de la Caisserie selon les retours des utilisateurs et satisfaction également de la Municipalité en relation avec les coûts-bénéfices: baisses significatives des coûts avec des bennes plus grandes (moins de frais de transport), un tri carton-papier, un tri du verre par couleurs, des bennes compacteuses pour le carton et les plastiques, et un local «Troc» pour redonner vie à des objets. Sans compter les pieds au sec, et un éclairage pour les nocturnes.

La remise en zone forêt de l'ancienne déchèterie de Barin sera effectuée au printemps 2018.

Tout en ayant pour objectif d'équilibrer le compte de la gestion des déchets (loi du pollueur-payeur), la Municipalité fait le maximum pour offrir un service de qualité dans l'intérêt général de la population.

*Georges Richard, Municipal
Président de la Fondation
du Bois de Chênes*

Conseil communal

2018, nouvelle année, nouveau président du Conseil, par contre toujours les mêmes défis.

Pour cette année qui commence, il faudra faire preuve d'indulgence, suite aux travaux prévus pour la réfection des routes de la commune. Ce chantier prévu sur deux ans occasionnera quelques nuisances, pour un résultat profitable à tous.

Le Conseil a pour objectif la recherche de l'équilibre financier de notre compte de fonctionne-

ment. Ce n'est pas facile. En effet, le transfert de charges par le canton sur les communes met à mal notre autonomie financière.

Le confort de vie à Genolier reste notre priorité.

Par ces quelques lignes, je profite également de souhaiter une bonne année 2018 à tous les habitants de Genolier.

*Nicolas Bolay,
Président du Conseil communal*

Paroisse

Genolier – Givrins – Duillier – Trélex

L'année 2017 a été riche en événements pour la paroisse: la nomination comme pasteur titulaire de Jean-Marie Christen, la traditionnelle visite aux personnes âgées, le culte à l'alpage de La Givrine, suivi d'une fondue, la tenue du stand malakoffs à la Fête de la Brocante à Genolier, le repas de soutien à Trélex, un calendrier «fait maison» distribué dans les ménages à la fin de l'année, pour ne citer que les plus importants.

Le bonheur aussi de pouvoir compter sur la présence de Sylviane van den Heuvel comme pasteure vicaire. Nous poursuivons également notre collaboration avec les paroisses de Saint-Cergue et Begnins.

Nous offrons toutes les activités normales d'une paroisse protestante: enfance, catéchisme, rencontres à thème pour adultes,

spectacles, cultes et célébrations. Vous pouvez trouver toutes les informations utiles dans le journal RÉFORMÉS et sur notre site www.genolier.eerv.ch.

Mais ce qui nous tient le plus à cœur est de rencontrer chacun et chacune d'entre vous dans son quotidien. Notre motivation prend son ampleur d'abord ainsi: rencontrer, se connaître, rayonner, accueillir, partager, nourrir, avoir soif, servir.

Sans vous, sans l'appui de nos autorités, nous ne pourrions pas réaliser cet idéal.

Alors bien ancré dans cette conviction, nous nous réjouissons de mettre sur pied pour 2018 de nouvelles formes de rencontres nourries par notre projet.

Roger Stoehr

Président du Conseil de paroisse

Club des 100

Du changement important pour le Club des 100. Après l'avoir fondé en 2001, trois membres fondateurs, MM. Georges Richard (président), Gérald Girardet et Jean-François Vez quittent le comité du Club des 100. Ils ont été vivement remerciés par l'assemblée générale pour leur engagement au cours des 16 années passées. Durant ces années, ils ont su partager leur passion du GB et faire grandir la famille qui soutient activement le club.

Le nouveau comité qui complète l'équipe actuelle sera composé de Grégoire Lartigue, Joseph Sibilia, Roger Voyame, Serge Bürki et Claudio Muller (nouveau président). Pas de révolution en vue, mais l'équipe va particulièrement se pencher sur la formule actuelle de l'écran géant, au vu du travail engendré et de la baisse de la fréquentation en raison des nombreuses possibilités de voir des matchs sur divers écrans géants dans la région.

Il faudra cependant garder à l'esprit que l'Euro, comme le Mondial de foot font partie des animations villageoises qui créent des moments de rencontres entre sportifs ou non, autour de petits plats préparés par les sociétés locales, et en trinquant aux succès de ses favoris.

Rappelons que chaque année, notre club soutient les footballeurs locaux, et plus particulièrement son mouvement juniors fort de plus de 400 membres. Pour 2018, nous avons décidé de financer pour plus de CHF 10'000.- de matériel ou autres activités sportives organisées par le club.

Si vous souhaitez passer de bons moments entre amis, intéressés par le football... ou pas, venez nous rejoindre en contactant le soussigné via claudio@safemail.ch ou 079 433 73 72.

Claudio Muller

L' AISGE

(Association Intercommunale Scolaire de Genolier et Environs)

L' AISGE a pour but selon ses statuts de « pourvoir aux besoins de la scolarité obligatoire à la charge des communes pour les degrés enfantin, primaire et secondaire; des enfants domiciliés sur le territoire des communes associées conformément aux dispositions légales en la matière, notamment de la loi scolaire du 12 juin 1984 et son règlement d'application du 25 juin 1997.

Il s'agit en particulier de la mise à disposition et de la gestion des locaux et installations scolaires nécessaires à l'enseignement ainsi que les transports scolaires, les devoirs surveillés, les cantines scolaires, l'activité des élèves en dehors des heures d'école ainsi que, en option, l'accueil de jour. Vous le comprenez, la tâche est vaste et les problématiques très diverses, c'est pourquoi le Codir a décidé il y a quelques années déjà de réfléchir en collaboration avec la direction scolaire à l'avenir de l'EPSGE (Etablissement pri-

maire et secondaire de Genolier et environs) afin de planifier le développement des bâtiments scolaires en y intégrant tous les paramètres qui entourent l'école.

Certains projets par leur dimensionnement et leur emplacement, comme la construction d'un collège de 14 salles de classe, plus des classes spéciales, une salle de gym VD6, une unité d'accueil pour écoliers et un restaurant scolaire à Le Muids, suscitent des questionnements voire des craintes de la part de la population ou des autorités législatives. Il s'agira pour le Codir d'expliquer, de rassurer et de convaincre du bien-fondé de ces développements qui rappelons-le répondent non seulement aux besoins scolaires actuels et futurs mais également aux diverses lois qui régissent l'école et l'accueil des enfants acceptées par le peuple.

Florence Rattaz-Sage
Présidente du Codir



Gym Dames

Avec plus de cinquante membres inscrites, la Gym Dames a pour but de favoriser le maintien d'une bonne forme physique par un entraînement sportif varié, tantôt dynamique et cardio (interval training, circuit, renforcement musculaire avec accessoires), tantôt plus en douceur (Pilates, Yoga, Bodybalance, Fitballs etc.). Par ailleurs, différentes activités associatives ont lieu plusieurs fois par année (soupers, sorties, etc.). La Gym Dames est un bon moyen de se détendre et de faire de nouvelles connaissances dans une ambiance excellente.

Les cours sont assurés par Carey Lehmann, Sandrine Bremond et Anne-Louise Morel, toutes monitrices diplômées. Ils ont lieu le lundi soir de 20h10 à 21h10 à la salle de gym du Collège de Genolier.

Soyez toutes les bienvenues pour un cours d'essai! Everyone is welcome to try a lesson! Alle sind willkommen für eine Probetunde!

Pour plus de renseignements:
Carine Maeder, 022 366 20 15
ou carine.maeder@gmail.com

MATULU

Vous aimez lire? Vos enfants apprennent à lire? Venez à la bibliothèque Matulu, située dans le collège du Montant à Genolier! Elle offre un choix de 1500 livres pour tous les âges à emprunter et diverses animations au cours de l'année.

La bibliothèque Matulu ouvre tous les mardis après-midi (15h30-17h00) et les samedis matins (10h-12h) pendant les

périodes scolaires. Trois animations pour les enfants sont prévues au premier trimestre 2018, le mardi 13 février (lecture de contes) et le mardi 27 mars (lecture pascalle). Nous sommes en outre à la recherche d'un ou d'une bénévole pour les mardis après-midi.

Pour plus de renseignements:
Catherine Francescato
022 366 48 71



Société de Tir

Fondée en 1896, la Société de tir de Genolier est forte d'une quarantaine de membres dont une vingtaine de licenciés. Les entraînements au stand de tir se déroulent de mars à octobre, les mercredis entre 17h30 et 19h30 ou les samedis entre 9h30 et 11h30.

Chaque année, la société participe à plusieurs concours régionaux ou cantonaux. Déplacements qui sont toujours des moments de convivialité et d'amitié.

La société organise un cours Jeunes Tireurs qui s'adresse aux jeunes de Genolier et environs âgés entre 15 ans et 20 ans. Une séance d'information et d'inscription est prévue courant février 2018.

Ces cours sont encadrés par des moniteurs compétents et dans des conditions de sécurité rigoureuses. En 2017, 7 jeunes ont suivi le cours.

La société de tir de Genolier a clôturé sa saison de tir avec son traditionnel souper du tir au Pavillon à fin novembre. A cette occasion, le palmarès des tirs (disponible sur le site internet) a été proclamé. Soirée chaleureuse et conviviale.

Termine roi du tir 2017: Pietro D'Agnelli et roi des Jeunes Tireurs: Romain Girardet.

N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la société pour vous renseigner sur ces activités. Site mis régulièrement à jour: **www.tir-genolier.ch**

Au plaisir de vous accueillir au stand lors de nos séances de tir.

Pour plus de renseignements:
Fabienne Gigandet
079 479 70 61

Carnaval

Le Carnaval de Genolier a pu perdurer grâce à vous tous depuis déjà 24 ans en offrant aux habitants de la région une occasion de se réunir pour un moment de fête et de grande convivialité.

Sa bonne coutume carnavalesque est de chasser les mauvais esprits et l'hiver autour de vos déguisements et du fameux embrasement du Bonhomme Hiver.

Le comité en place s'efforce de garder une belle festivité et de l'améliorer au fil des ans. L'écho positif traverse les frontières communales et c'est pour nous un très grand honneur. Nous comptons sur votre présence et participation, afin de souffler tous ensemble les 25 bougies d'anniversaire de cette magnifique fête!



Cette 25^e édition se déroulera le **samedi 3 mars 2018** sur le thème du cirque, venez donc nombreux découvrir la magie du cortège et le vaste éventail de nourriture qui ravira vos enfants!

Pour tout renseignements:
Mme Myriam Dutruy, Présidente
079 774 36 92
gervauxm@yahoo.fr
www.carnavaldegenolier.ch

Groupe des paysannes



Que vous veniez de Givrins, de Genolier ou des alentours, nos frontières sont ouvertes. Nous acceptons tout le monde!

Nous cultivons la bonne humeur quelle que soit la saison. Ce que nous aimons; le mélange de génération, la plus jeune de nos membres a 29 ans et l'aînée a

96 ans. Vous aimez cuisiner, faire du sport, faire le tour du pays ou simplement se retrouver autour d'un thé et discuter, alors n'hésitez pas à nous rejoindre, nous vous accueillerons avec grand plaisir.

Pour plus de renseignements:
Ludivine Pradervand
079 785 31 18 ou
prabuq2013@gmail.com

La Boule Joyeuse

Fondé en 1975, le club de pétanque La Boule Joyeuse a repris un nouveau souffle en 2017 grâce au dynamisme et à la ténacité d'un nouveau comité qui avait pour objectif de redonner plus de convivialité et de plaisir à tous les amateurs.

Le programme annoncé en début d'année a été maintenu. Nous avons organisé quatre concours ouverts à tous. Ils se sont déroulés par des journées ensoleillées et dans une atmosphère joyeuse. Le bilan de la saison est très posi-

tif, avec entre autres, quatre nouveaux membres qui sont venus nous rejoindre.

Pour 2018, nous souhaitons organiser un concours pour licenciés et des rencontres amicales ouvertes à tous. Dès début avril, tous les vendredis soir à partir de 18h45 (selon météo), n'hésitez pas à nous rejoindre.

Pour plus de renseignements:
Dominique Maietta
076 432 85 92



Gym Filles

La Gym-Filles permet aux jeunes filles de Genolier et environs de se retrouver hors du contexte de l'école et de passer un bon moment autour d'activités physiques variées (jeux, agrès, exercices divers etc.). Elle comprend les filles de la 3^e à la 6^e année scolaire.

Les cours sont donnés par Marcela Guinassi, assistée de Verena Baumgartner, toutes deux monitrices diplômées, elles-mêmes

assistées du jeune Gregor Horne. Ils ont lieu le mardi de 17h30 à 19h00 à la salle de gym du Collège de Genolier.

Fort de son succès, et avec 26 membres inscrites, le cours est complet jusqu'en juin 2018.

Pour plus de renseignements:
Marcela Guinassi
078 723 99 09 ou
marce_gui@yahoo.com

Groupe Gym 60 ans &+

C'est officiellement depuis janvier 2017 que le Groupe de Gym 60 ans &+ a été créé, dans le but de s'entraîner en douceur, tout en le faisant de manière efficace et dans un esprit ludique et convivial.

Chaque mardi matin de 9h à 10h ou de 10h20 à 11h20 une monitrice diplômée propose des exercices de renforcement musculaire, d'étirements, d'équilibre, de motricité, des exercices Pilates ainsi que de petites chorégraphies faciles qui entraînent la coordination et la mémoire.

Après 6 mois le groupe comptait déjà une trentaine de membres et la Municipalité a mis à disposition un sympathique local, qui n'est autre que l'ancienne caserne des pompiers de Genolier!

Allez hop!
Tous en forme pour 2018!

Pour plus de renseignements:
Marta Dios Steinemann
079 729 46 37



Gym Hommes

**Vous voulez faire un effort pour garder la forme?
Vous voulez passer de bons moments entre copains?**

Nous vous accueillons avec plaisir le mardi à 20h15 à la salle de gymnastique de l'Oujon et le jeudi à 20h au même endroit pour le badminton.

Fondé en 1980, le GGG se compose actuellement de plus de 40 membres. Outre nos activités sportives du mardi (échauffement, endurance et stretching avec une monitrice, puis unihockey, volley, foot-tennis, etc...),

nous organisons annuellement des sorties de loisirs, comme ski de fond ou raquettes, karting ou rafting, marche en montagne et soirée de Noël. Notre société comporte également une section badminton qui joue les jeudis soirs

Pour plus de renseignements:
Bernhard Maeder, président
022 366 20 15
Luc Badan, resp. badminton
022 366 11 59



FC Genolier-Begnins

Fort de ses 560 membres répartis dans 6 équipes d'actifs et 17 équipes juniors, dirigées par plus de 80 entraîneurs diplômés, le FC Genolier-Begnins peut sans aucun complexe dire qu'il est l'un des plus grands clubs de la région, si ce n'est du canton.

Si la première partie de l'année 2017 a vu notre Première équipe se maintenir en 2^e ligue Inter et notre Deuxième garniture en faire de même en 3^e ligue, le Club a également pu fêter quelques titres, dont une 3^e coupe Vaudoise pour nos Séniors +40 et une promotion en 4^e ligue pour notre 3^e équipe.

Au moment de faire le bilan de mi-saison, force est de constater que les changements d'entraîneurs dans diverses équipes n'ont pas péjoré les résultats et que toutes nos équipes travaillent dans la continuité.

La continuité et le plaisir, voilà deux mots qui résument la philosophie de notre Club familial où chacun peut trouver une équipe à son niveau. Et si dans le foot moderne il n'est plus très rare de casser la tirelire pour payer des joueurs amateurs, le FC Genolier-Begnins reste bien en dehors de tout cela et confirme que sa vraie richesse vient de ses membres et de toutes les personnes qui gravitent autour du Club.

Non sans une pensée pour nos amis disparus en 2017, le comité tient à vous remercier, communes, volontaires, entraîneurs, parents, supporters, sponsors, amis et joueurs qui faites de ce Club ce qu'il est, et nous vous souhaitons à tous une belle année 2018. Au plaisir de vous voir au bord des terrains!

Cédric Girardet, 079 829 20 25



La Grande Brocante

La Brocante, c'est la manifestation d'une journée qui réveille le village le 1er dimanche d'octobre. C'est aussi la démonstration qu'une bande de copains peut réaliser la réunion d'une centaine de brocanteurs et vide-greniers, fermer une partie des accès routiers, faire déambuler parmi les stands mille ou plus de chalands avides de matérialiser l'affaire du siècle et des brocanteurs qui espèrent ne plus remonter au grenier ce qu'ils ont péniblement acheminé jusqu'au stand.

C'est de voir la place et les rues du village noires de monde ou faire bombance dans les restaurants et sur les terrasses.

C'est encore l'émotion de pouvoir faire bénéficier des associations caritatives régionales de la totalité du bénéfice réalisé lors de cette journée.

C'est bien sûr la joie du comité de répartir le bénéfice 2016 entre les associations «Seven» organisatrice d'un tournoi de football pour personnes en handicap mental et «ProJet» qui s'occupe activement de l'insertion professionnelle des jeunes et moins jeunes.

Mais, c'est aussi pouvoir compter sur des bénévoles qui sacrifient une partie de leur dimanche pour donner le coup de main indispensable à la réussite de la manifestation.

Nous cherchons toujours des bénévoles pour la Brocante 2018 qui aura lieu le 7 octobre, merci de prendre contact à brocante@gmail.com ou au 079 488 67 69.

*Claude Burki
Président*

TRAC

(Théâtre – Revue – Animation – Chant)

L'équipe du TRAC vous souhaite une très heureuse année 2018 qui vous procure santé et bonheur.

Nous travaillons déjà à l'écriture de votre prochain spectacle qui aura lieu au printemps 2019. Je profite de cette tribune pour

vous communiquer que nous recherchons une personne avec des talents d'artiste susceptible de venir renforcer notre équipe des décors.

Pour plus de renseignements:
Jacky Foureau, président,
079 359 41 28

Avec les pompiers

Rétrospective 2017

Le site de Genolier est intervenu en 2017 à 28 reprises, soit 15 fois de plus que l'année précédente. Malgré une année sèche, les inondations ont été en augmentation ainsi que les chutes d'arbres et matériaux. Tout ceci en raison de la tempête qui a frappé notre région au mois de septembre.

Répartition des alarmes: 6 feux, 5 alarmes automatiques, 4 techniques et chutes de matériaux, 11 inondations, 2 sauvetages

d'animaux. Lieux des interventions: 19 à Genolier, 5 à Givrins et 4 à Trélex.

A noter également que suite au recrutement du mois de novembre, 5 nouvelles recrues commenceront leur formation en 2018.

Je vous souhaite une très belle année 2018, pleine de succès, de bonheur et de santé.

*Capitaine Cédric Neuffer
Chef de site Genolier
SDIS Nyon-Dôle*

Le Cercle des Tillots



Cette année encore nous n'aurons d'autre ambition que d'offrir une programmation tout en douceur aux Seniors de Genolier et des environs afin de leur permettre des occasions de rencontres, d'amitié, de convivialité, de solidarité et de contacts sociaux.

Des activités régulières:

- **Café-Contact: tous les 1^{er} mardis du mois dès 15h au Pavillon** Rencontres informelles et chaleureuses autour d'un café/thé: informations sur les activités et manifestations, premiers contacts, aides ponctuelles.
- **Autour d'une table: tous les 3^e mardis du mois au Pavillon** Partage d'un repas simple saupoudré d'une touche de convivialité et d'amitié
- **Atelier informatique: sur demande**, PHILIPPE répondra à toutes les questions d'ordre général que vous vous posez en utilisant votre ordinateur ou en fonction de vos besoins spécifiques
- **Jeux de société: tous les mardis dès 14h au Pavillon** Vous retrouverez les inconditionnels des cartes mais aussi vous pourrez entretenir votre mémoire avec des jeux de lettres ou de chiffres.

- **Balades accompagnées: chaque mois** CHARLES vous propose un itinéraire pédestre à la découverte des plus beaux endroits de notre région.
- **Un Savoureux dimanche à Genolier:** un agréable moment en bonne compagnie. Quatre dimanches dans l'année, nous vous proposons de partager un repas ou une collation et de chanter et danser en compagnie de BERTRAND «Variétés & Musette».

Mais aussi:

- Loto
- Jeux d'adresse
- Spectacles et culture (billetterie)
- Causeries
- Participation active aux manifestations et célébrations communales.

Merci de tout cœur à celles et ceux qui nous apportent fidèlement leur aide souriante et efficace et sans lesquels rien ne serait possible. Bonne et heureuse année 2018!

Pour plus de renseignements:
Catherine Bernasconi Franchet
079 914 45 38
cath.bernasconi@gmail.com
www.tillots.ch